

**FICHE ACTION N° 5 CONTRAT LOCAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC :**

**Soutenir les actions dans le domaine de l'E-Santé**

<p><b>DIPOSITIFS DE REFERENCE</b></p>	<p><b>LA REFORME DU SYSTEME DE SANTE: "MA SANTE 2022"</b></p> <p><b>SCHEMA REGIONAL DE SANTE 2018-2023</b></p> <p><b>PLAN D'ACCES AUX SOINS</b></p> <p>Priorité 2 : mettre en œuvre la révolution numérique en santé pour abolir les distances</p> <p><b>PROGRAMME LEADER 2015-2020 :</b></p> <p>Axe 2 : Les leviers de développement de l'économie présentielle</p> <p>Fiche-action n°3 : Le vieillissement de la population : premier vecteur de développement de l'économie présentielle</p> <p><b>PROGRAMME FEDER 2014-2020 :</b></p> <p>Axe 2 : Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité</p> <p><b>NOUVELLE CONVENTION MEDICALE :</b> Avenant 6 relatif aux actes de téléconsultation et de téléexpertise facturables dans le cadre de la médecine de ville et des consultations externes des établissements de santé</p>
<p><b>ORIENTATION STRATEGIQUE</b></p>	<p>Orientations Stratégiques N° 1 et 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagner l'offre de premier recours dans ses évolutions organisationnelles afin d'améliorer la réponse de proximité</li> <li>-L'accompagnement du vieillissement</li> </ul>
<p><b>PILOTE DE L'ACTION</b></p>	<p>Coordinatrice CLS</p>
<p><b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Relayer et faciliter les dynamiques autour de l'E-santé comme support :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>-au maintien de l'autonomie (prévention, lien social, stimulation cognitive),</li> <li>-à la réduction des inégalités de soins,</li> <li>-à la communication entre les professionnels</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutenir et accompagner les expérimentations et l'articulation avec le droit commun dans le cadre de l'évolution réglementaire de la télémédecine</b></li> <li>• <b>Identifier et faire remonter les leviers et les freins au déploiement de l'E-Santé</b></li> </ul>

<b>PUBLIC CIBLE</b>	Personnes âgées en perte d'autonomie Professionnels de santé Etablissements de santé Etablissements médico-sociaux
<b>PARTENAIRES DE L'ACTION PRESENTIS</b>	-Conseil Départemental -EPCI -Centre Hospitalier -Etablissements de santé -Etablissements médico-sociaux -Les professionnels de santé -Les opérateurs de prévention -GCS SIMPA -MAIA (équipe ressource vecteur de diffusion de messageries sécurisées de santé) -ARS -CPAM
<b>MOYENS PREVUS POUR L'ACTION</b>	Réunion d'information sur les nouvelles technologies – Expériences Accompagnement par le GCS SIMPA sur la télémédecine et la coordination en santé
<b>CALENDRIER</b>	Durée du CLS
<b>INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateur de processus</b></p> <p style="text-align: center;">Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action</p> Typologie des actions proposées
	<p style="text-align: center;"><b>Indicateur de résultats</b></p> Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé Satisfaction des bénéficiaires Nombre d'ouverture de comptes sur Messagerie Sécurisée en Santé Nombre de téléconsultations et de téléexpertises Nombre d'équipes ressources déclarées Nombre d'experts télémédecine déclarés sur le bassin Nombre de boîtes aux lettres MS Santé